



<b>Rapport n°13</b>	<b>GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES</b>	<b>Imputation budgétaire</b>
<b>Conseil d'administration du 12 décembre 2017</b>		<b>Chapitre : Article :</b>

### DON ET REFORME DE MATERIEL

Régulièrement, nous procédons à la réforme de matériels et véhicules voués à la vente ou à la destruction.

Il existe deux cas de figure : soit ces matériels et véhicules sont devenus obsolètes pour le service, soit au regard de leur vétusté, ils ne sont plus réparables car les pièces détachées n'existent plus sur le marché.

Dans le présent rapport, je vous propose d'autoriser le don d'une échelle déjà réformée à Copaviem pour son musée.

En outre pour permettre leur sortie du parc, je vous propose la réforme des biens suivants :

N° de fiche inventaire	Désignation du bien	Valeur nette comptable
3743	3212 XN 02 châssis	0 €
3794	3212 XN 02 équipement	0 €
4070	4160 XV 02 châssis	0 €
4173	4160 XV 02 équipement	0 €
5138	AB 983 DJ châssis	0 €
5280	AB 983 DJ équipements	0 €
2293	3129 TS 02	0 €
397	Moto-pompe remorquable 4518 SG 02	0 €

\*\*\*\*

#### Je vous propose donc d'adopter le projet de délibération suivant :

Vu le rapport n°13

Le Conseil d'administration après en avoir délibéré, décide :

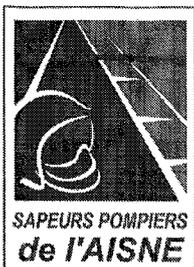
- Que les matériels et véhicules suivants sont réformés :

N° de fiche inventaire	Désignation du bien	Valeur nette comptable
3743	3212 XN 02 châssis	0 €
3794	3212 XN 02 équipement	0 €
4070	4160 XV 02 châssis	0 €
4173	4160 XV 02 équipement	0 €
5138	AB 983 DJ châssis	0 €
5280	AB 983 DJ équipements	0 €
2293	3129 TS 02	0 €
397	Moto-pompe remorquable 4518 SG 02	0 €

- D'autoriser le Directeur départemental à effectuer toutes les démarches nécessaires à la destruction de ces matériels et de ces véhicules,
- D'autoriser le Président du Conseil d'administration parmi les biens déjà réformés à céder à titre gracieux une échelle au musée de la société COPAVIEM.

Le Président,

Nicolas FRICOTEAUX



Délibération n°13	<b>GROUPEMENT ADMINISTRATION - FINANCES</b>	Imputation budgétaire
Conseil d'Administration du 12 décembre 2017		Chapitre : Article :

Membres théoriques : 20  
Membres en exercice : 20  
Membres présents : .... 16  
Votants : ..... 16

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Affiché le :

**20 DEC. 2017**

**Le 12 décembre 2017 à 15 h 30**, le Conseil d'Administration du SDIS, convoqué le 22 novembre 2017, s'est réuni dans la salle d'honneur de la Direction départementale à LAON sous la présidence de Monsieur Nicolas FRICOTEAUX.

**Étaient présents :**

**I - Membres avec voix délibérative**

MM. Nicolas FRICOTEAUX, Pierre-Jean VERZELEN, Thomas DUDEBOUT, Mme Colette BLEROT, Mme Jocelyne DOGNA, MM. François RAMPELBERG, Michel CARREAU, Jean-Luc LANOUILH, Georges FOURRÉ, Mme Annie TUJEK, Mme Anne-Marie FOURNIER, MM. Noël LECOULTRE, Raymond DENEUVILLE, Maxime KELLER, Christian CROHEM, Alain CREMONT, Daniel GARD, Marcel LALONDE, Denis DUMAY, Mme Monique BRV.

**II - Membre de droit**

Monsieur Nicolas BASSELIER, Préfet de l'Aisne, représenté par Monsieur Daniel FERMON, Directeur de Cabinet

**III - Membres avec voix consultative**

M. le Contrôleur général Gilles RAGOT, Directeur départemental  
M. le Colonel Stephan ANTHONY, médecin chef départemental  
M. le Lt-Colonel Philippe BARDON, représentant les sapeurs-pompiers professionnels officiers  
~~M. le Commandant Olivier MESSIEUX, représentant les sapeurs-pompiers professionnels officiers~~  
M. l'Adjudant-chef François BORTZMEYER, représentant les sapeurs-professionnels non officiers  
~~M. le Lieutenant Jean-Jacques DUPORT, représentant les sapeurs-pompiers volontaires officiers~~  
M. le Capitaine Philippe GOGUILLON, représentant les sapeurs-pompiers volontaires officiers  
~~M. le Lieutenant Denis COUTANT, représentant les sapeurs-pompiers volontaires non officiers~~  
M. le Capitaine Jean-Michel FORTIN, Président de l'Union départementale des Sapeurs-Pompiers de l'Aisne

**Excusé(s) :** MM. François RAMPELBERG, Raymond DENEUVILLE, Christian CROHEM, Arnaud BATTEFORT, M. le Lieutenant Jean-Jacques DUPORT, représentant les sapeurs-pompiers volontaires officiers

**Assistaient à la séance :** Mme Muriel DUGUE représentant le payeur départemental, Colonel Christian BOULARD, Lt-Colonel Olivier MAURY, MM. Dominique BOUDESOCQUE, Jean-Marc KRIEGER, Mme Alexandra GRELLE de la direction départementale.

\*\*\*

**DON ET REFORME DE MATERIEL**

Vu le rapport n°13

Le Conseil d'administration après en avoir délibéré, décide :

- Que les matériels et véhicules suivants sont réformés :

N° de fiche inventaire	Désignation du bien	Valeur nette comptable
3743	3212 XN 02 châssis	0 €
3794	3212 XN 02 équipement	0 €
4070	4160 XV 02 châssis	0 €
4173	4160 XV 02 équipement	0 €
5138	AB 983 DJ châssis	0 €
5280	AB 983 DJ équipements	0 €
2293	3129 TS 02	0 €
397	Moto-pompe remorquable 4518 SG 02	0 €

- D'autoriser le Directeur départemental à effectuer toutes les démarches nécessaires à la destruction de ces matériels et de ces véhicules,

D'autoriser le Président du Conseil d'administration parmi les biens déjà réformés à céder à titre gracieux une échelle au musée de la société COPAVIEM.

**Le Président,**



**Nicolas FRICOTEAUX**